COMMUNIQUE DU 20 JUILLET 2017

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » DE LA SOCIETE PENTHIEVRE SAS

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS ET LES BSA DE LA SOCIETE

demos
Learning is changing®

INITIEE PAR LA SOCIETE PENTHIEVRE SAS

PRESENTEE PAR

Portzamparc
GROUPE BNP PARIBAS

Le présent communiqué établi par la société Penthièvre (« **Penthièvre** ») est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

AVIS IMPORTANT

Conformément aux dispositions de l'article L.433-4 II du code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, Penthièvre demandera à l'AMF la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire à l'issue de la clôture de l'offre publique de retrait. Les actions et les bons de souscriptions d'actions de la société Demos qui n'auront pas été apportés à l'offre publique de retrait seront transférés à Penthièvre, moyennant une indemnisation nette de tous frais égale au prix de l'offre publique de retrait, soit une indemnisation respectivement de 0,70 euro par action et d'1 euro par lot de bons de souscriptions d'actions.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n° 17-364 en date du 18 juillet 2017 sur la note d'information établie par Penthièvre relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Penthièvre et visant les actions et les bons de souscriptions d'actions (« **BSA** ») de la société Demos.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Penthièvre ont été déposées auprès de l'AMF le 19 juillet 2017 et mises à la disposition du public le 20 juillet 2017.

La note d'information visée par l'AMF et les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Penthièvre sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société Demos (www.demosgroup.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Penthièvre SAS
1 Parvis de la Défense
92000 Nanterre

Portzamparc Société de Bourse
13, rue de la Brasserie
44100 Nantes

CONTACT

Contacts :
Penthièvre
Dai SHEN
Directeur Général
1 Parvis de la Défense
92000 Nanterre

Avertissement : Cette Offre est faite exclusivement en France. Les informations qui précèdent, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Les personnes en possession du présent communiqué et de tout document se rapportant à l'Offre sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Penthièvre décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne des restrictions qui lui sont applicables.

Les informations qui précèdent et les documents qui s'y rapportent ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation ou une offre d'achat de valeurs mobilières dans tout autre pays dans lequel une telle offre ou sollicitation est illégale. L'Offre ne fera l'objet d'aucun enregistrement ou visa en dehors de la France. L'Offre décrite aux présentes n'a pas été et ne sera pas présentée auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et ne sera pas ouverte aux actionnaires aux Etats-Unis.